

Modèle des objets de santé (MOS) et les nomenclatures associées (NOS)

EN BREF

- Le modèle des objets de santé (MOS) et les nomenclatures associées (NOS) constituent une bibliothèque de composants sémantiques. Cette bibliothèque centralise les mêmes définitions, nommages, structures et codages de l'information. Elle concourt ainsi à l'interopérabilité des applications qui utilisent ces composants.
- Créé par l'ASIP Santé pour réduire les différences entre l'ensemble des systèmes dont elle assure la maîtrise d'ouvrage et participer à l'effort d'urbanisation sectorielle, le MOS/NOS s'enrichit progressivement pour répondre aux besoins remontés par le terrain, notamment dans le cadre des projets régionaux.

Une bibliothèque de composants sémantiques

Le MOS/NOS, en tant que vocabulaire de base, renferme une description en français, homogène, neutre vis-à-vis des technologies, commune et mutualisée des informations traitées dans les systèmes.

Certains concepts du MOS sont des codes, comme le code des spécialités médicales des professionnels. La nomenclature (NOS) associée à ce code fournit la liste des codes et libellés des spécialités. Les NOS sont créées et maintenues, soit par l'ASIP Santé qui en est propriétaire, soit par une organisation externe à l'ASIP Santé qui peut être une organisation internationale.

Selon les travaux de la Commission européenne sur l'interopérabilité sémantique, un vocabulaire de base a vocation à être utilisé comme point de départ dans :

- le **développement et les évolutions de systèmes d'information** (ex : RPPS, système de gestion des produits de certification) ;
- l'**échange d'informations entre les systèmes** (ex : interopérabilité des ROR) ;
- l'**intégration de données** (ex : intégration dans le RPPS des données FINESS) ;
- la **publication de données** (ex : publication des données d'Annuaire.sante.fr).

La représentation des objets du MOS dans un diagramme de classes UML (Unified Modelling Language) favorise leur cohérence. Cela implique quelques prérequis en UML pour les lecteurs du MOS non experts en analyse de système d'information. L'un des objectifs du MOS est aussi d'offrir une description littérale de chaque objet en français et accessible à tous.

Ce vocabulaire de base permet à chacun de partager la même compréhension de l'objet manipulé indépendamment du système d'où provient cette information. Par exemple, il est désormais inutile de spécifier l'adresse géopostale dans un projet, il suffit de reprendre ce composant du MOS, développé en conformité avec la norme AFNOR.

Une construction progressive

Le modèle intègre de plus en plus d'objets provenant des projets confiés à l'ASIP Santé. D'ailleurs **le périmètre du MOS, circonscrit au départ au secteur sanitaire, évolue au fil de ces projets pour prendre en compte les spécificités du secteur médico-social et social**. Aussi pour éviter toute disparité, le plus grand soin est apporté quant au regroupement de ces objets en ensembles cohérents. Ainsi le MOS est partitionné de la manière suivante (voir Figure 1) :

- **professionnels**, au sens des personnes physiques (modèle de données des objets issus du RPPS et d'ADELI) ;

- ▶ **patients**, personnes physiques recevant des soins ;
- ▶ **structures**, au sens établissements ou personnes morales du secteur de la santé (modèle de données des objets issus du FINESS) ;
- ▶ **organisations internes des établissements**, notamment les pôles, les structures internes et les unités fonctionnelles et élémentaires ;
- ▶ **autorisations, description des activités sanitaires et des équipements matériels lourds autorisés dans le fichier national des**

établissements sanitaires et sociaux (FINESS) ;

- ▶ **accords** au sens des modalités réglementaires, contractuelles ou de financement (contrat, autorisation d'exercice, agrément, etc.) ;
- ▶ **dispositifs d'authentification attribués aux personnes physiques et morales**, à ce stade les cartes et les certificats (produits CPx) ;
- ▶ **objets communs aux domaines**, c'est à dire les personnes, les adresses, les coordonnées géographiques, les lieux, les contacts, les télécommunications, etc.

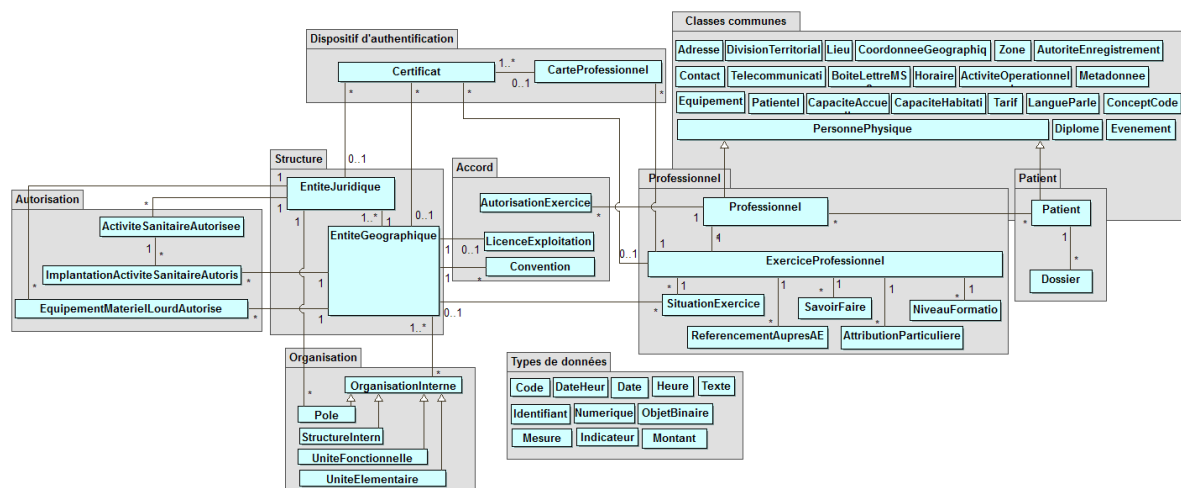


Figure 1: Partition du MOS

MOS/NOS et interopérabilité

La définition des échanges des systèmes d'information est une des composantes de l'interopérabilité.

La réutilisation du MOS/NOS pour la définition des échanges de données s'effectue selon des techniques de modélisation et de personnalisation des objets par rapport au contexte métier du projet.

Mais un vocabulaire de base n'est pas toujours suffisant pour répondre à toutes les exigences d'un modèle de données dans un projet. De plus, il contient également des informations inutiles à l'échange spécifié.

La réutilisation d'un vocabulaire de base comme le MOS/NOS implique des restrictions et des extensions de ses objets. Ces techniques de formalisation des échanges sont décrites dans la « méthode d'élaboration des spécifications fonctionnelles des échanges » publiée par l'ASIP Santé.

Lors de leur définition, une étude préalable d'alignement des objets du MOS est effectuée avec d'autres standards internationaux, notamment Fast Healthcare Interoperability Resources (FHIR) de HL7. Ces alignements facilitent les travaux de correspondance entre les spécifications métier des échanges qui découlent du MOS/NOS et la syntaxe HL7 FHIR.

L'échange formalisé et basé sur les objets du MOS/NOS est une spécification métier, neutre de toute syntaxe (XML, JSON ou autre).

Pour en savoir plus

- MOS/NOS
[Esante.gouv.fr > Services > référentiels > MOS NOS](http://esante.gouv.fr/Services/referentiels/MOS/NOS)
- Méthode d'élaboration des spécifications fonctionnelles des échanges
http://esante.gouv.fr/sites/default/files/asset/document/methode_specification_echange_v1.0.pdf